

## FICHE D'ECART

Fiche n°1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Azur Distillation

Site inspecté : Ancienne distillerie

Date de l'inspection: 20/02/2018

INSPECTION

**Constat de l'inspecteur :** L'ancienne cuve à fuel lourd d'une capacité approximative de 80 m<sup>3</sup> au droit de la chaufferie n'a visiblement pas été inertée. Certains matériels destinés à l'abandon (cuve précitée, machine de broyage ...) sont conservés sur place depuis plusieurs années.

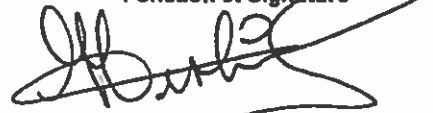
**Ecart aux dispositions de :** art R 512-39-1 du code de l'environnement  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature


Directeur Général  
Jean-Claude ANTHOINE

EXPLOITANT

**Commentaires et réponses de l'exploitant :** (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

*Différentes solutions sont en consultation. Une fois les propositions étudiées, nous procéderons à cet inertage. Nous nous fixons un objectif pour une réalisation avant l'été 2018.*

*Le broyeur de pulpes de raisin a été remis à un ferrailleur*

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non   
Proposition de mise en demeure Oui  Non   
Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires :

*Le bon achèvement de la mise en sécurité sera vérifié lors d'une prochaine inspection*

L'inspection le : 16/03/2018

 Fiche soldée le :

DREAL

## FICHE D'ECART

Fiche n°2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Azur Distillation

Site inspecté : Ancienne distillerie

Date de l'inspection: 20/02/2018

**INSPECTION**

Constat de l'inspecteur : L'étude hydrogéologique d'implantation d'un réseau de surveillance des eaux souterraines à l'aval des bassins d'évaporation n'a pas été réalisée

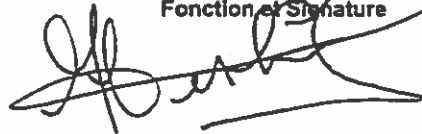
Ecart aux dispositions de : art 2 de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 8 nov 2012.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature


Directeur Général  
Jean-Claude ANTHOINE

**EXPLOITANT**

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Nous sommes en cours de réalisation d'une étude hydrogéologique de constat de la situation. Ce rapport vous sera transmis dans les meilleurs délais afin de définir la suite à lui donner

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non   
 Proposition de mise en demeure Oui  Non   
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires : La bonne réalisation de cette étude fera l'objet d'un contrôle documentaire

L'inspection le : 16/05/2018

 Fiche soldée le :

## FICHE D'ECART

Fiche n°3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Azur Distillation

Site inspecté : Ancienne distillerie

Date de l'inspection: 20/02/2018

**INSPECTION**

Constat de l'inspecteur : Le suivi semestriel analytique des eaux souterraines à l'aval des bassins d'évaporation n'est pas réalisé

Ecart aux dispositions de : art 4 de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 8 nov 2012

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature



Directeur Général  
Jean-Claude ANTHOINE

**EXPLOITANT**

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

*Nous avons supposé, par erreur, que suite à la remise du dossier de cessation partielle d'activité, ce suivi était levé.*

*Immédiatement après votre visite, nous avons sollicité le laboratoire départemental 13. Nous sommes toujours dans l'attente des devis définitifs malgré plusieurs relances.*

*Dès réception, les analyses seront lancées*

## Suites susceptibles d'être données

**DREAL**

Ecart levé Oui  Non

Proposition de mise en demeure Oui  Non

Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires : *La réalisation de ce suivi fera l'objet d'un contrôle documentaire*

L'inspection le : *16/03/2018*

Fiche soldée le :